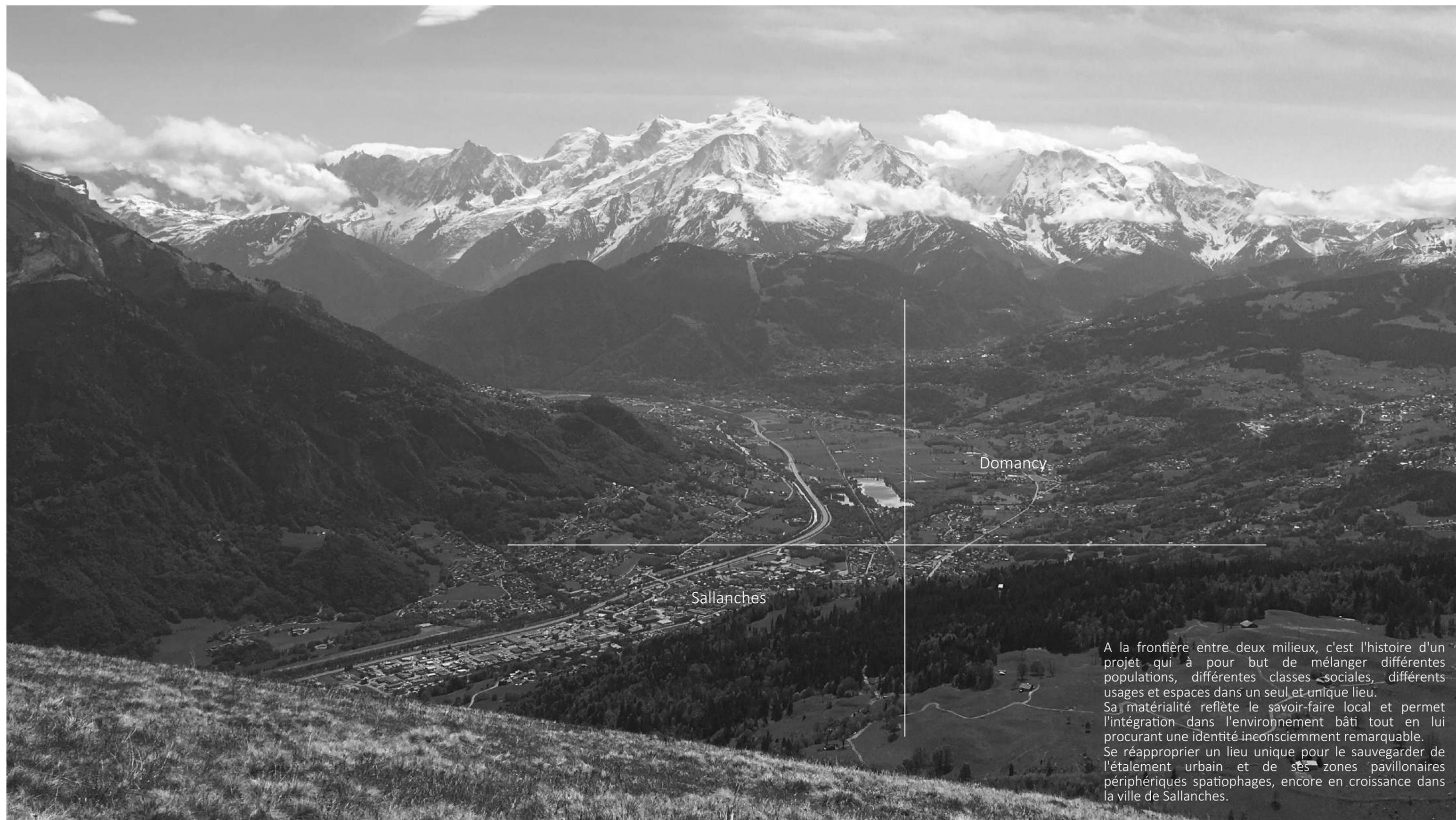


Entre ville alpine et plaine de montagne, habiter la halle maraîchère.



1

Caractéristiques d'un lieu atypique

2

Un formalisme équivoque, qui met en relation site et projet

3

Une autre manière d'habiter, favorisant l'entraide et l'interaction

4

La gestion des éléments, fruit de la considération environnementale

1

Caractéristiques d'un lieu atypique

2

Un formalisme équivoque, qui met en relation site et projet

3

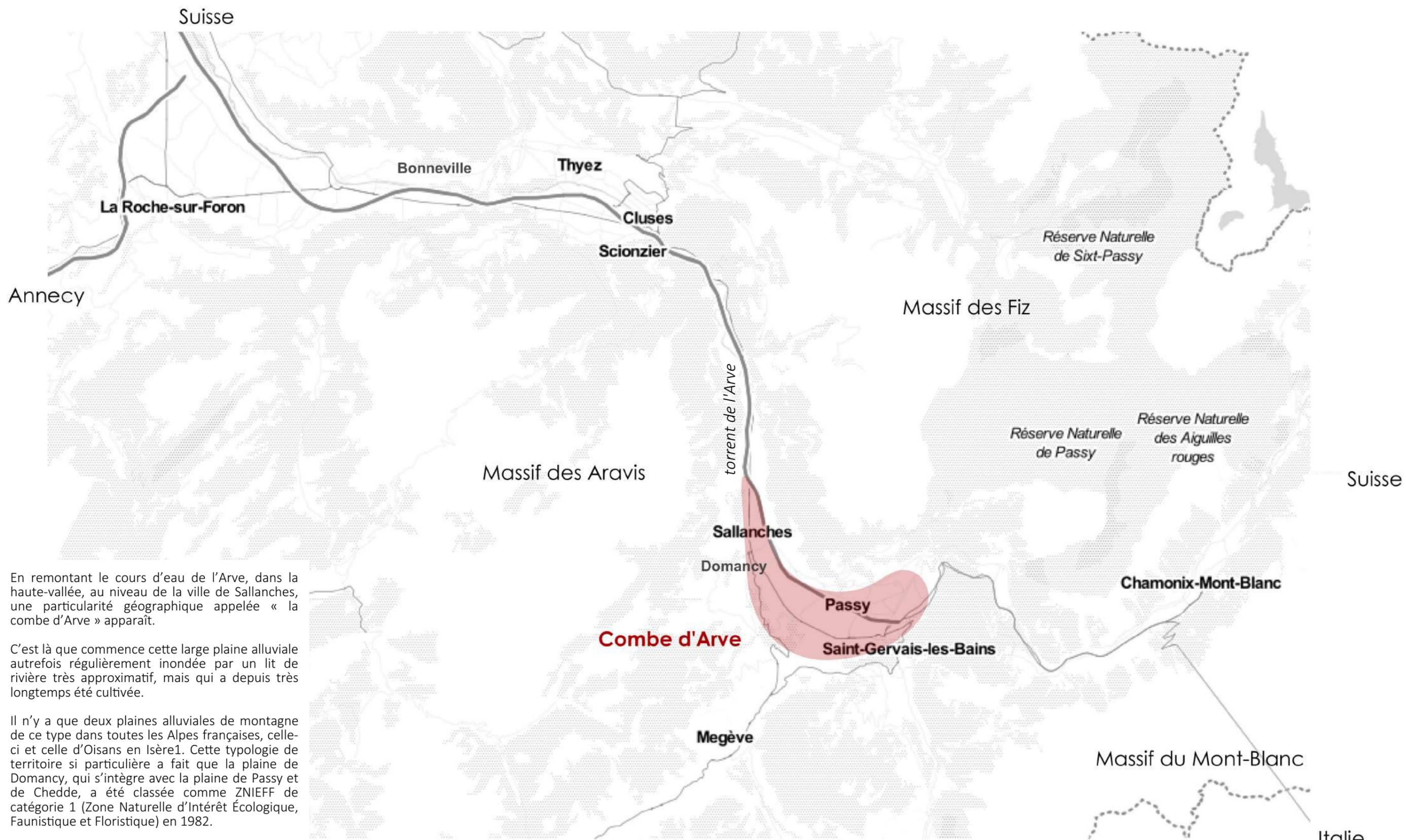
Une autre manière d'habiter, favorisant l'entraide et l'interaction

4

La gestion des éléments, fruit de la considération environnementale

## Localisation

La combe d'Arve, une particularité géographique de la Haute-Savoie



En remontant le cours d'eau de l'Arve, dans la haute-vallée, au niveau de la ville de Sallanches, une particularité géographique appelée « la combe d'Arve » apparaît.

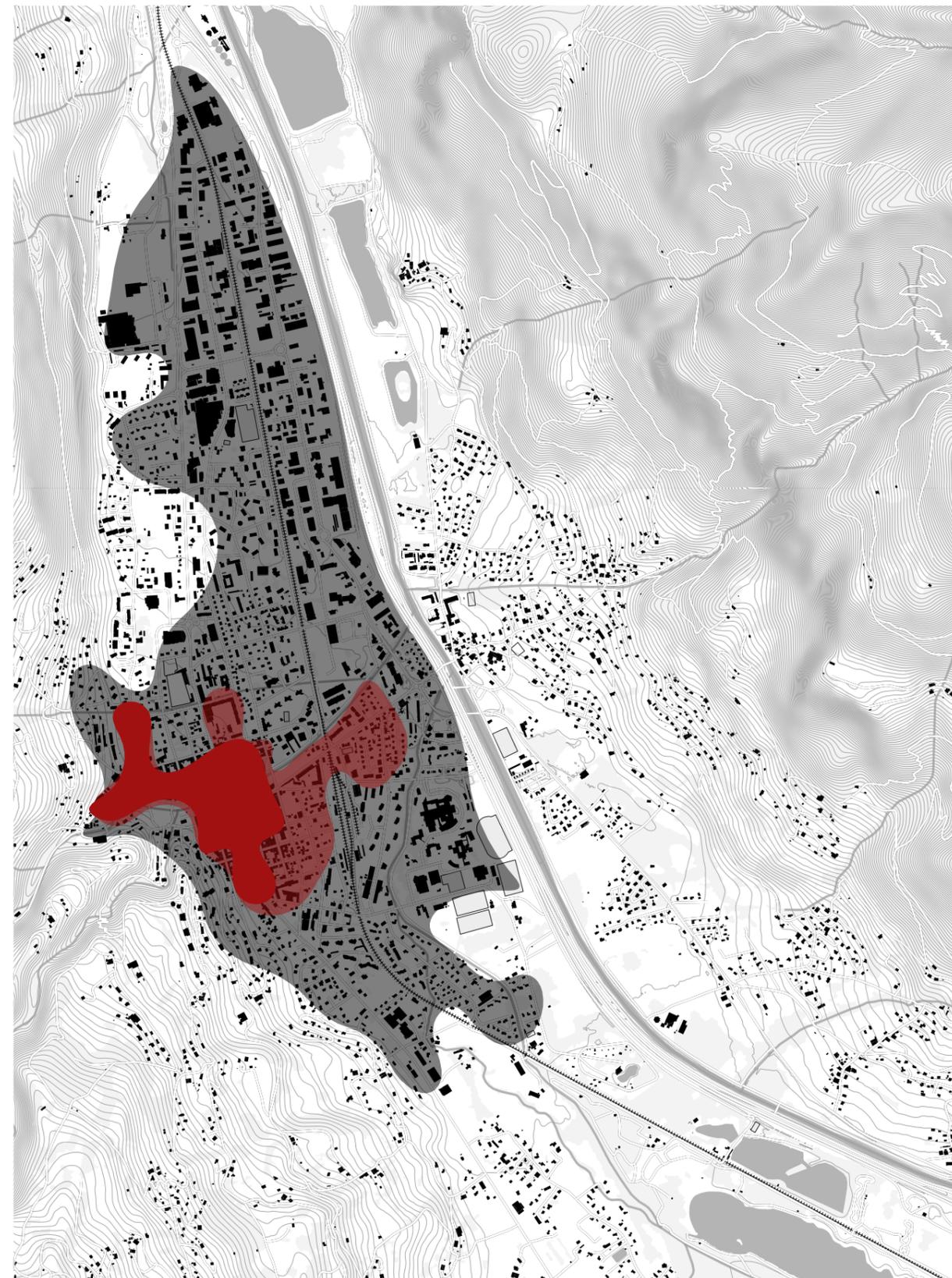
C'est là que commence cette large plaine alluviale autrefois régulièrement inondée par un lit de rivière très approximatif, mais qui a depuis très longtemps été cultivée.

Il n'y a que deux plaines alluviales de montagne de ce type dans toutes les Alpes françaises, celle-ci et celle d'Oisans en Isère<sup>1</sup>. Cette typologie de territoire si particulière a fait que la plaine de Domancy, qui s'intègre avec la plaine de Passy et de Chedde, a été classée comme ZNIEFF de catégorie 1 (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) en 1982.



# Erosion du milieu rural par l'étalement urbain

Une ville contrainte et en croissance



carte de sallanches

De la ville originale qui s'inscrivait dans l'orthogonalité du plan Justin de 1840, ne reste aujourd'hui qu'un noyau presque « résiduel ».

La ville a grandi de façon exponentielle jusqu'à aménager toute la partie Nord de la combe d'Arve, jusqu'à un étai naturel provoqué par la topographie. (voir figure ci-contre)

L'analyse des photos aériennes réalisées depuis les années 1950 m'a fait comprendre que c'est l'aménagement des berges de l'Arve qui a permis d'urbaniser toute la partie Nord de la ville originelle sinon soumise au risque d'inondation par des crues subites et quasi imprévisibles.

Cette croissance urbaine est évidemment en lien direct avec la croissance démographique de la ville, pour de multiples raisons que je n'ai pas approfondi dans ce travail de projet de fin d'études (développement de l'économie du milieu montagne par le gouvernement, croissance des moyens financiers de la population, contexte après-guerre, etc...). Mais l'étude de la démographie, des classes qui la compose, de l'âge et des types d'individus, m'a permis de comprendre que le besoin de logement est encore très présent, notamment en logements conventionnés conforme aux dispositions de la loi S.R.U.

Avec 11% de logement conventionné au lieu des 20% réglementaires, la ville de Sallanches doit aujourd'hui encore construire beaucoup pour les plus précaires.

En plus d'un besoin de logement conventionné, la perspective d'une évolution constante et croissante de la population d'environ 0.5%/an indique une problématique future...

En effet, l'expansion urbaine est donc bloquée en partie Nord, mais aussi à l'Ouest par les premiers reliefs du massif des Aravis, les communes de Cordon et Combloux, et à l'Est par ceux du massif des Fiz. Ne reste alors que la possibilité de densifier l'existant ou de s'étendre vers le Sud, extension du milieu urbain qui se ferait au détriment du milieu rural de la plaine de Domancy.

emprise du tissu bâti  
originel en 1860



emprise du tissu bâti  
dans les années 1960



emprise du tissu bâti  
dans les années 2000



## Un patrimoine architectural menacé, les granges de la plaine de Domancy



vue des granges de la plaine de Domancy

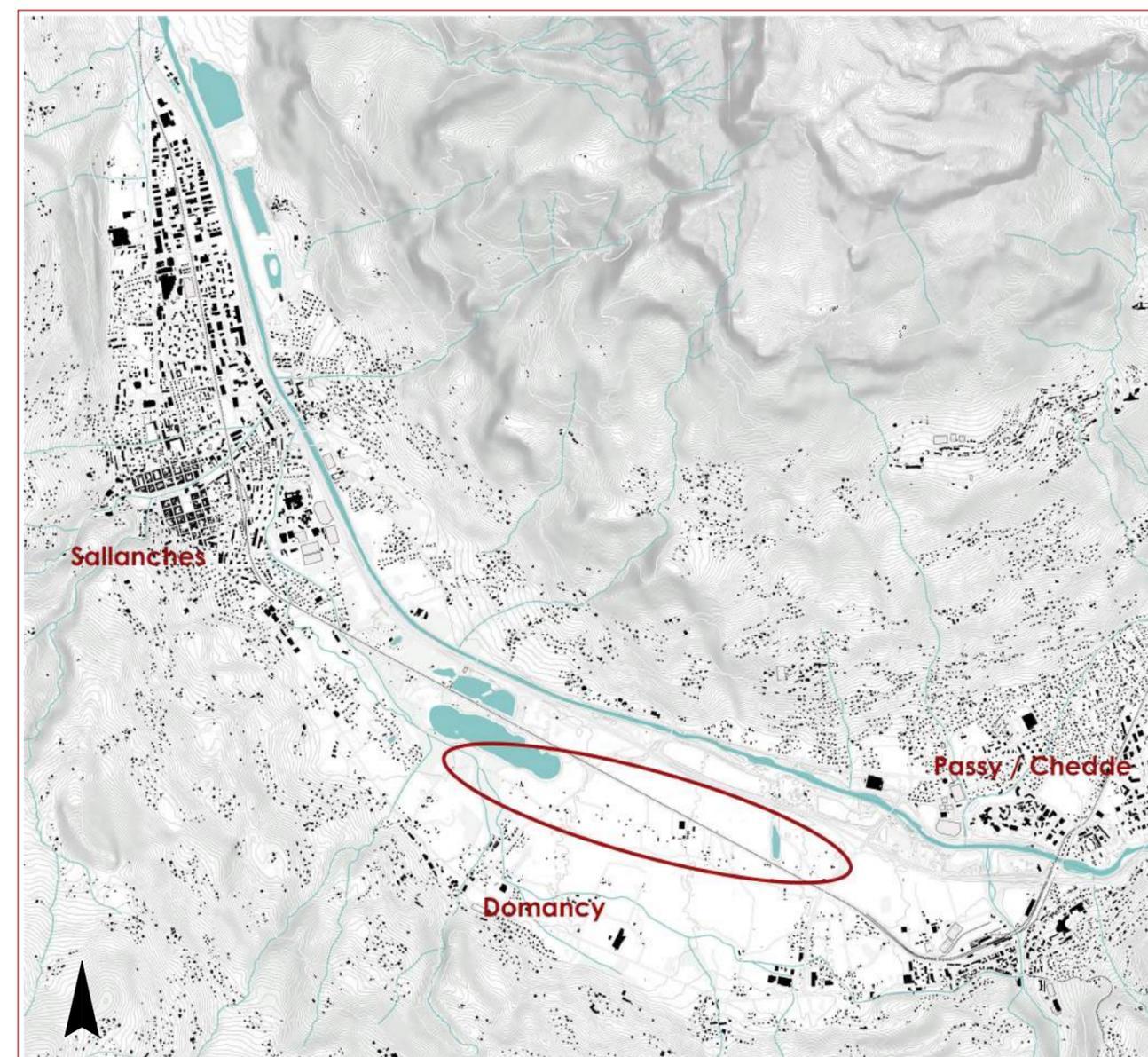


Les granges de la plaine de Domancy existaient depuis au moins le 18<sup>ème</sup> siècle, mais il n'y a que peu d'informations sur la date précise à laquelle sont apparus les premiers bâtiments.

Elles sont localisées dans la plaine de l'Arve, rive gauche, (à l'écart et parallèlement à la rivière), au sein d'un parcellaire laniéré qui rappelle l'assainissement de ces terres autrefois marécageuses.

Il reste aujourd'hui une trentaine de bâtiments éparpillés sur une bande centrale de la plaine qui se trouvent entre la ville de Sallanches et la commune de Domancy et de Passy / Chedde. Elles étaient bien plus nombreuses au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Il n'y a pas de clôture, ni de chemin d'accès particulier. Seul un chemin non carrossable passe à proximité.

Ces bâtiments implantés au beau milieu des prairies cultivées servaient à stocker le matériel pour l'agriculture, stocker la récolte, loger l'agriculteur et dans une moindre mesure, des animaux.



plan de situation 1:40000e

## Le lieu-dit Grand Pré,

Un site à la frontière entre deux milieux

### Localisation du site projet



vue plan masse de la maquette de site 1:6000

### Vues sur le site projet



L'environnement bâti hétérogène illustre un changement de milieu



Le milieu urbain : lotissement pavillonnaire / zone d'activités

Le milieu rural : bâtiment agricoles et hameaux

## Ancrage territorial par le programme

Un programme symbiotique multi-fonctionnel qui répond à des besoins territoriaux



répondre à un grand besoin de logement pour les plus précaires

S'implanter sur cette prairie résulte d'un geste fort qui permettrait de s'approprier l'espace, dans l'optique de le préserver, de marquer physiquement et au travers du temps, l'usage originel de cette partie de la haute-vallée de l'Arve. Prévenir d'une urbanisation croissante sans limite en investissant directement l'espace et en offrant la possibilité à chacun de s'approprier une partie de bout de terre cultivable, cela peut paraître paradoxal mais c'est un parti pris urbain que j'ai choisi.

Pour moi, trois fonctions majeures permettraient au projet de fonctionner et d'entrer en relation avec le site :

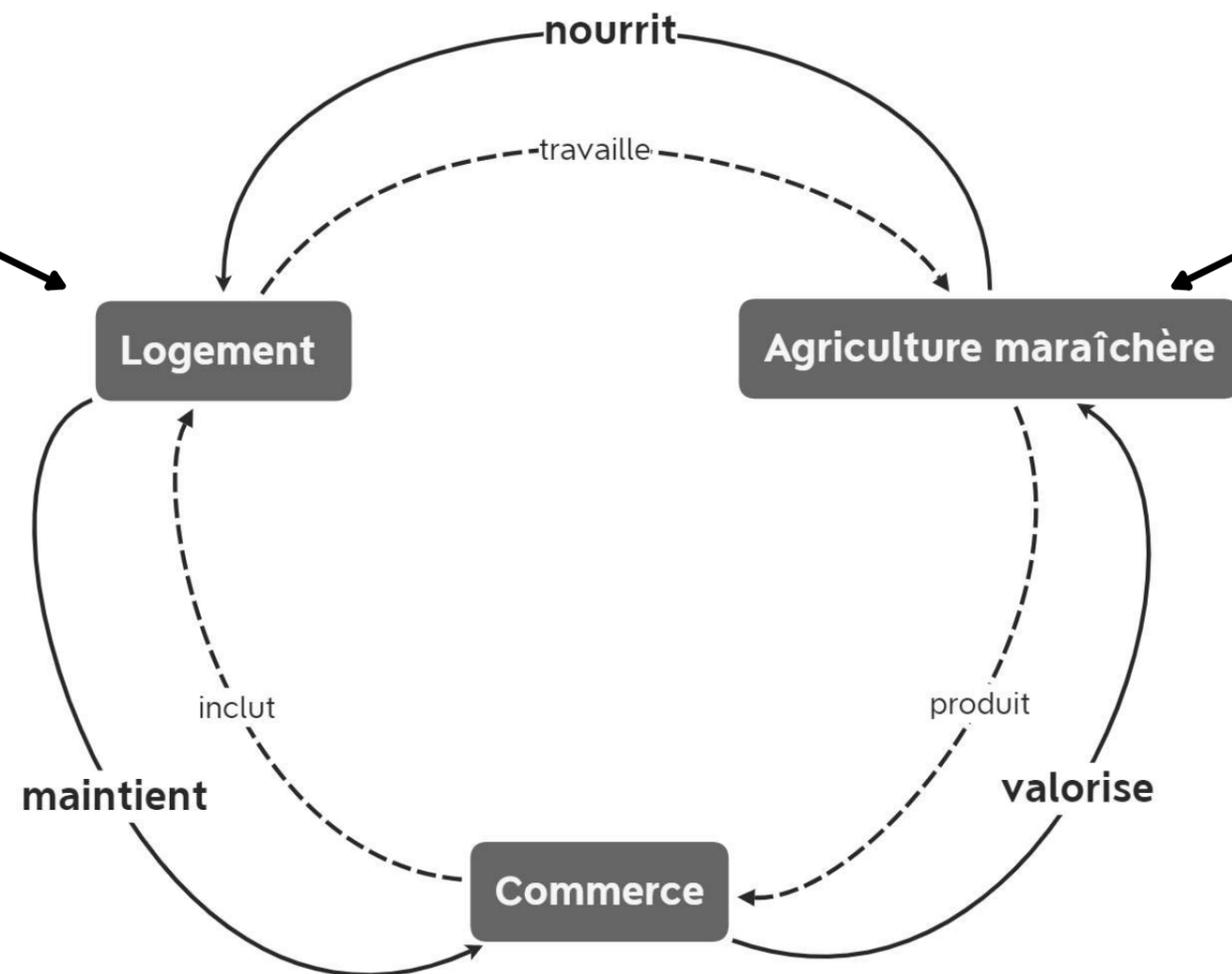
- Une ferme urbaine, participative, qui serait constituée par des jardins de différentes natures, pour différentes cultures, et qui seraient reliés au fonctionnement du bâtiment par la nécessité d'espaces techniques comme on en trouvait dans les granges de Domancy.

- Des habitats innovants, adaptés à un mode de vie participatif en lien avec l'usage des jardins. Donc les habitants auraient aussi à charge le fonctionnement, l'intendance, du lieu.

- Un commerce des produits cultivés sur place pour générer une friction entre les usagers de la ferme, les agriculteurs, et les « citadins »<sup>10</sup> qui viendraient achetés ici des produits de bonne qualité dans une démarche intègre.

Un programme qui fonctionne de manière quasi-autonome, en considérant tout de même que les usagers extérieurs viennent ici faire marcher le commerce, ou, participent à l'entretien des jardins, ou à des ateliers de jardinage organisés par les cultivateurs.

La population au travers de toute ses classes est ainsi mise au cœur du fonctionnement du projet, par l'aspect essentiel qui le caractérise, la production et le commerce d'aliments. Pour aller jusqu'au bout de la dynamique territoriale dans laquelle s'ancre le projet, il faudrait peut-être même conventionner les logements du projet afin de les réserver à une classe plus précaire de la population. Ceci aurait pour but la réinsertion sociale par exemple, pour des personnes en difficulté physique ou mentale, ou simplement pour des personnes en mal d'emploi ou de savoir-faire.



reprendre l'usage initial et ancestral du lieu



moteur d'interactions positives du projet entre usagers et habitants





plan de situation 1:25000e

1

Caractéristiques d'un lieu atypique

2

Un formalisme équivoque, qui met en relation site et projet

3

Une autre manière d'habiter, favorisant l'entraide et l'interaction

4

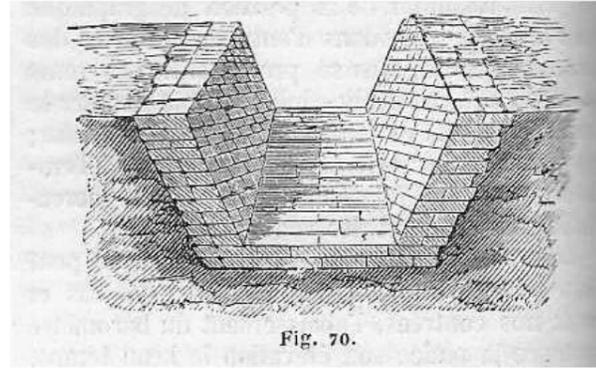
La gestion des éléments, fruit de la considération environnementale

# Implantation

Différents jardins, hiérarchisés par le projet



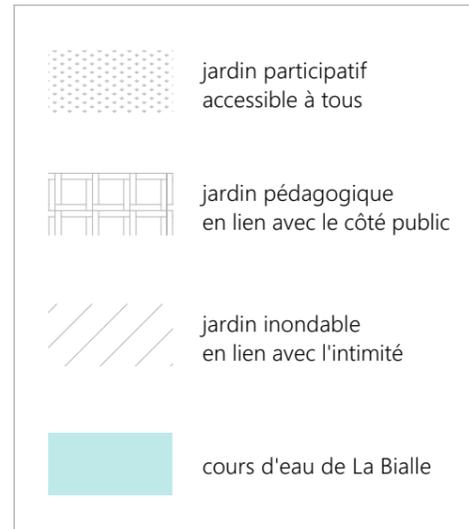
vue des granges de la plaine de Domancy



coupe schématique d'un bief d'abissage



vue de la vanne permettant la gestion du bief d'abissage

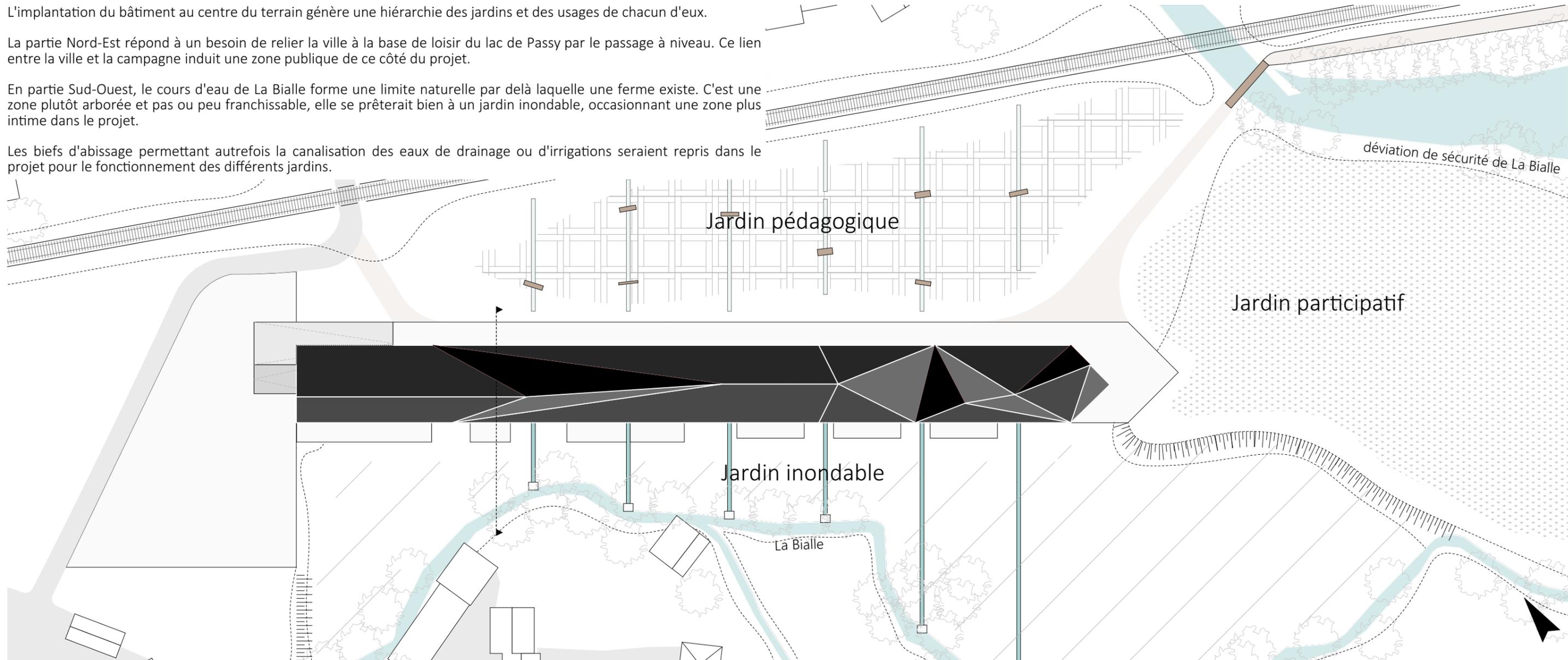


L'implantation du bâtiment au centre du terrain génère une hiérarchie des jardins et des usages de chacun d'eux.

La partie Nord-Est répond à un besoin de relier la ville à la base de loisir du lac de Passy par le passage à niveau. Ce lien entre la ville et la campagne induit une zone publique de ce côté du projet.

En partie Sud-Ouest, le cours d'eau de La Bialle forme une limite naturelle par delà laquelle une ferme existe. C'est une zone plutôt arborée et pas ou peu franchissable, elle se prêterait bien à un jardin inondable, occasionnant une zone plus intime dans le projet.

Les biefs d'abissage permettant autrefois la canalisation des eaux de drainage ou d'irrigations seraient repris dans le projet pour le fonctionnement des différents jardins.



## Hiérarchie spatiale

### En réponse à l'implantation sur le terrain

Dans le prolongement du concept de friction qui a émergé de l'observation du site et de l'établissement du programme, l'idée d'adopter un type d'habitat favorisant le partage et l'interaction entre diverses classes de la population prend tout son sens.

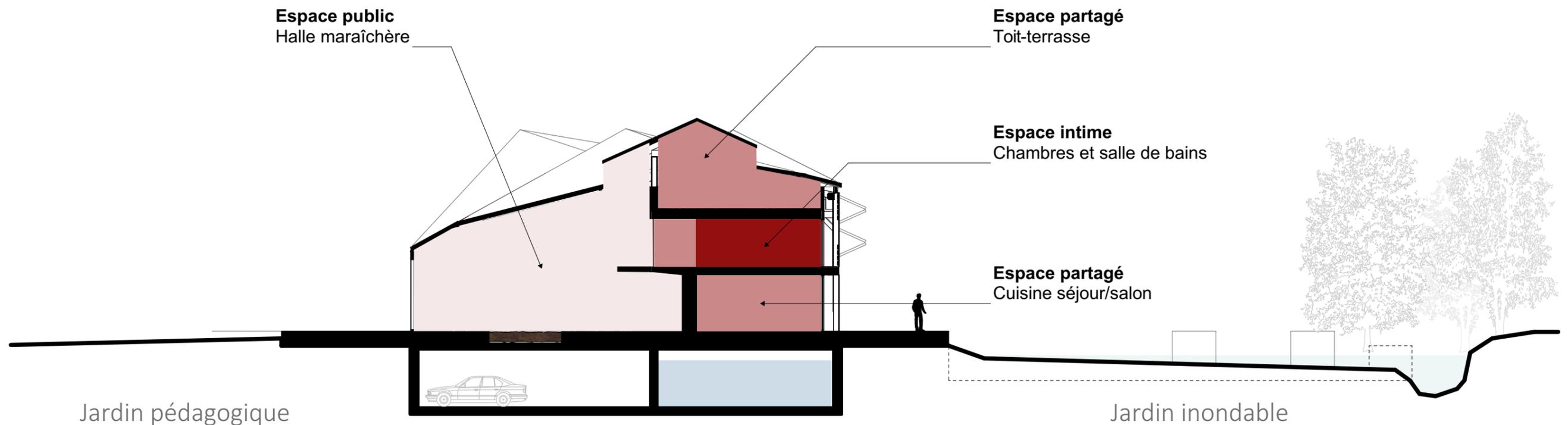
C'est en suivant ce principe de conception et en m'inspirant de ce qui a été fait à Kraftwerk mais aussi dans la maison Schröder à Utrecht, que j'ai imaginé ce que pourrait être mon interprétation de l'habitat partagé sur ce site.

Il y a six blocs de logement répartis sur la longueur du bâtiment projeté. Certains de ces blocs se rejoignent à l'étage, d'autres non, cela en fonction du besoin de typologie de logement qui varie, du besoin de hauteur sous plafond à certains endroits, de créer une halte, ou de cloisonner des espaces différents.

La répartition des espaces est notamment régie par les étages, au rez-de-chaussée se trouve l'entrée, l'espace de vie commun, comprenant cuisine/séjour/salon, et un espace de vie commun à définir par les habitants eux-mêmes, un espace appropriable.

A l'étage, on retrouve les espaces privés, chacun des habitants ayant sa chambre avec de quoi ranger ses affaires, sa salle de bains, et dans certains cas, des chambres supplémentaires, en second jour, pour des petites familles, des familles monoparentales ou des jeunes couples.

Le toit des logements est accessible et offre ainsi aux habitants du logement concerné une terrasse couverte par la toiture vitrée, laissant passer la lumière et la vue sur le paysage.



0 50 100 200

vue en coupe transversale

# Inspiration locale pour la ruralité

## Une forme unique aux multiples fonctions

Construire aujourd'hui, c'est aussi construire pour demain, en ayant connaissance de l'impact de son projet sur l'environnement direct mais aussi indirectement et au travers du temps.

En Haute-Savoie, et plus particulièrement en haute-vallée de l'Arve, le climat est tempéré froid avec une moyenne annuelle d'environ 4.1°C. La problématique est alors de trouver comment se chauffer et conserver cette chaleur.

En m'inspirant de projet de l'agence de Lacaton-Vassal, mais aussi du manifeste de Philippe Madec, j'ai mis au point plusieurs dispositifs architecturaux qui m'ont permis de concevoir un projet qui répond à des contraintes techniques et environnementales :

### Toiture déformée

Vitrage recyclé des anciennes serres sur toute la partie publique et habitable, en bois sur la partie technique.  
Participe à la hiérarchisation des espaces et l'ouverture sur le paysage. Elle permet aussi un apport lumineux et calorifique.

### Structure bois

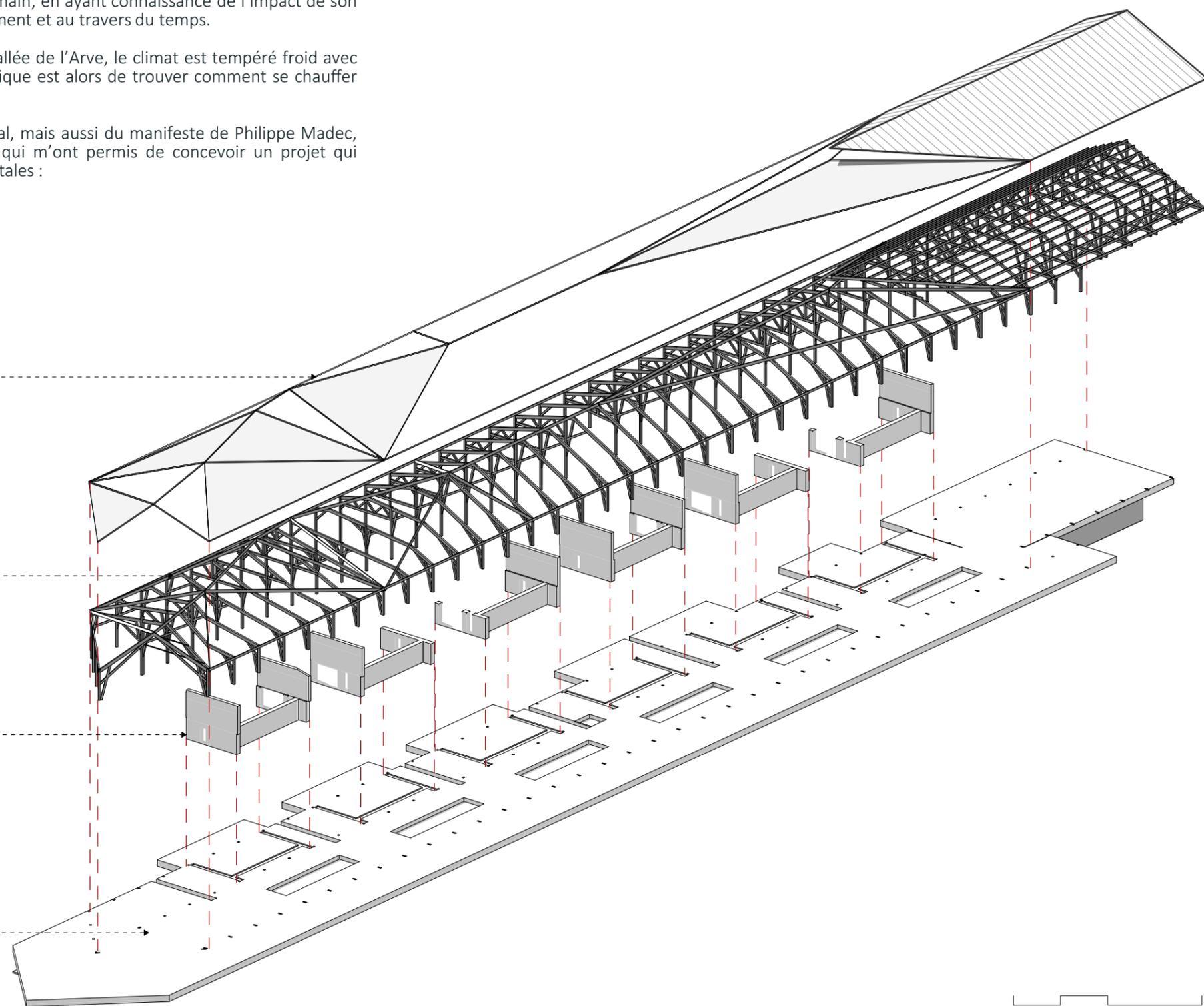
Chaque ferme en bois est conçue en fonction de la toiture implantée par trame de 5.00m, cette charpente génère un volume unique et respecte la volumétrie déformée de la toiture.

### Murs en pisé

Ils permettent le cloisonnement physique et acoustique entre espace habitant et espace usager extérieur.  
Ils ont également une fonction de régulateur thermique et hygrométrique au sein du bâtiment.

### Socle béton

Un socle minéral, qui abrite des fonctions techniques, qui empêche les remontées capillaires et dégage les usagers du risque d'inondabilité.  
Il est découpé selon les besoins d'apport en eau dans le bâtiment, ou de culture maraîchère.  
Le cheminement public existant est dévié pour emprunter ce socle et ainsi inclure les habitants aux passants.



axonométrie éclatée

0 7 14 28 m

# L'agriculture partagée

Des jardins mixtes mis en relation par le projet



*On voit ici deux des trois types de jardins, en relation avec les trois types d'interactions recherchées :*

*Le jardin pédagogique,  
en mesure de mélanger usagers externes et habitant du projet par la mise en place d'ateliers de jardinage, pour adultes ou enfant, mais aussi pour de la réinsertion ou reconversion professionnelle.*

*Le jardin inondable,  
lieu permettant par sa nature de créer une limite physique assurant aux habitants une certaine intimité.*

*Le jardin participatif, à l'arrière de cette vue  
où se mêleront les habitants des environs n'ayant pas la possibilité de jardiner chez eux.*

## Inspiration locale pour la ruralité

Réinterprétation de la grange pour la façade côté ville

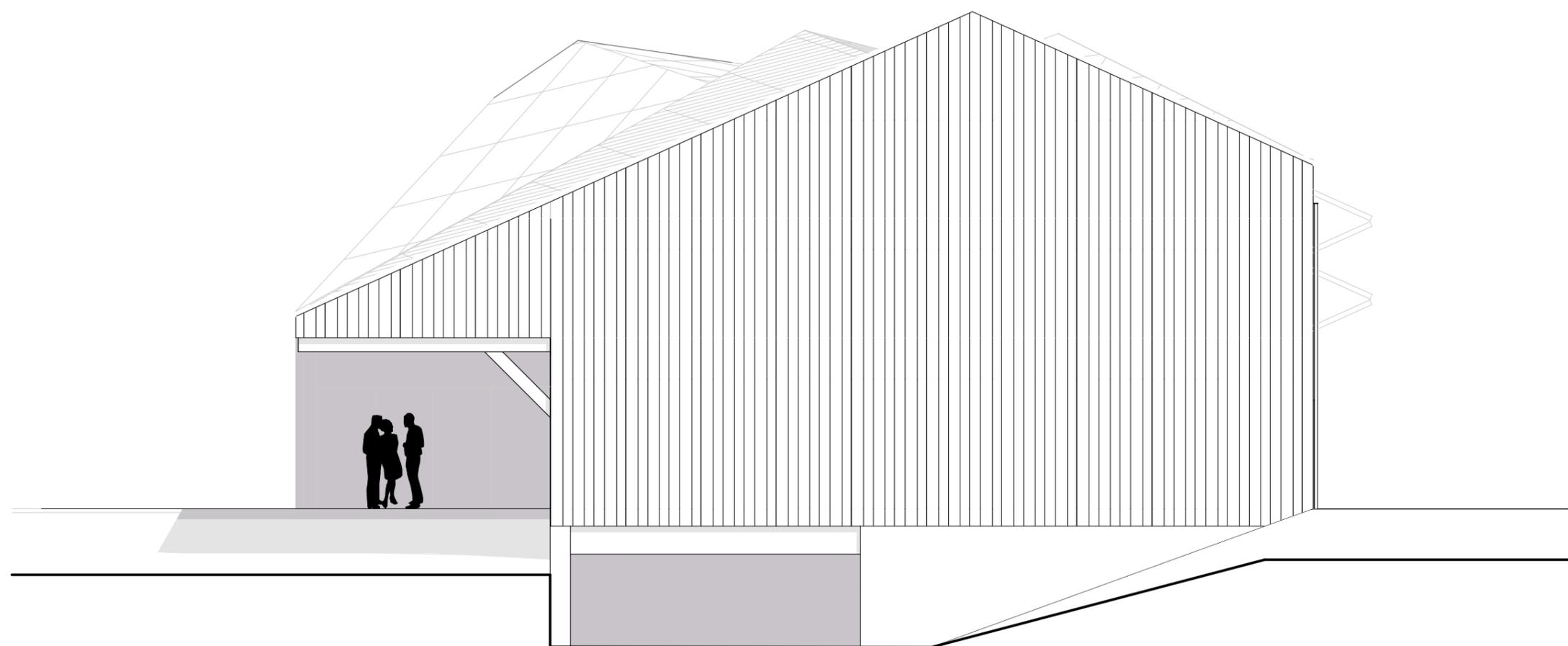
L'entrée du projet est directement reprise de l'observation qui a été faite précédemment de l'architecture des granges de la plaine de Domancy.

L'idée étant que l'utilisateur reconnaisse, identifie et assimile, même inconsciemment, le bâtiment et son lieu d'implantation avec l'agriculture maraîchère et que l'on pourrait considérer comme étant partie intégrale du milieu rural.

Quand le promeneur habitant la ville de Sallanches se rend à la base de loisir du lac de Passy à 1km de là, la première prairie qu'il trouvera sera celle du lieu d'implantation du projet, la première façade qu'il doit voir doit être celle de l'entrée, et elle ferait donc écho aux granges de la plaine de Domancy.

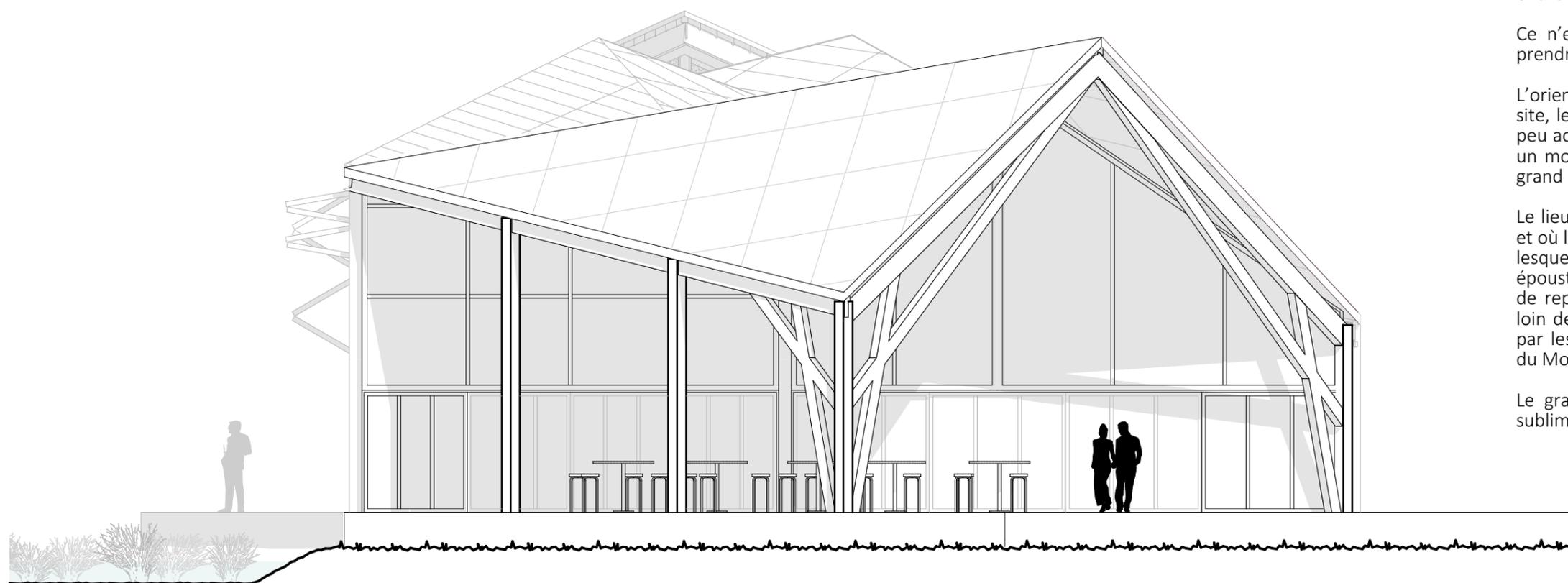
Une façade opaque, habillée de bois de teinte naturelle, avec une entrée signalée par le socle minéral en pente douce et par un large débord de toiture permettant de s'abriter en cas d'intempérie.

L'opacité des façades, le large débord de toit unique, la pente des toitures, la matérialité, tels sont les différents dispositifs architecturaux repris des bâtiments originels.



## Façade jardin

Une façade contemporaine pensée pour le grand paysage



Comme vu précédemment, la forme et la matérialité de la façade de l'entrée, qui se trouve côté ville, est inspirée des granges de la plaine de Domancy, et renvoi peut-être même inconsciemment pour l'utilisateur, l'image d'un bâtiment en lien avec le milieu agricole, en réponse à sa fonction.

Au fur et à mesure de la progression du bâtiment vers le milieu rural, la toiture simple à deux pans, se déforme, s'ouvre, se sculpte pour générer des espaces différents en-dessous, ouvrir des points de vue aux habitants, et elle finit par se désorienter totalement par rapport au bâtiment pour ouvrir la vue des usagers du café se trouvant de ce côté du projet, vers le massif du Mont-Blanc.

Cette toiture est avec le socle, un des éléments fédérateurs du projet, qui enveloppe l'espace et fabrique l'unicité du volume aux multiples fonctions et ainsi permet la friction, l'interaction d'individus au sein d'un même endroit.

L'influence du paysage sur la conception d'un projet sur ce site est, pour moi, inévitable, les neiges éternelles, les falaises rocheuses de plusieurs centaines de mètres de hauteur, les teintes de la végétation qui varient au fil des saisons. Cet endroit est beau et le nier me paraît injustifiable.

Ce n'est pas le plus important, mais c'est une donnée à prendre en compte irrémédiablement.

L'orientation du projet tient compte des limites naturelles du site, le torrent de La Bialle, la voie ferrée, la route, la prairie peu accessible, et il s'implante par rapport à celles-ci. Mais à un moment donné, il convient de remettre l'importance du grand paysage au cœur du projet.

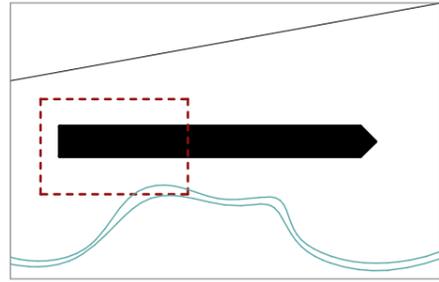
Le lieu de passage où l'on cultive, où l'on fait ses emplettes, et où le regard est capté par les produits ou les individus avec lesquels ont interagi, n'a pas besoin d'ouvrir des vues époustouflantes. Par contre, le lieu que j'ai choisi, est un lieu de repos ensoleillé, où l'on peut s'asseoir, prendre un thé, loin des tumultes de la ville, contempler les nuages soufflés par les terribles vents d'altitude, s'accrochant sur les cimes du Mont-Blanc.

Le grand paysage évoque en moi l'émotion d'une beauté sublime, sublime par nature.

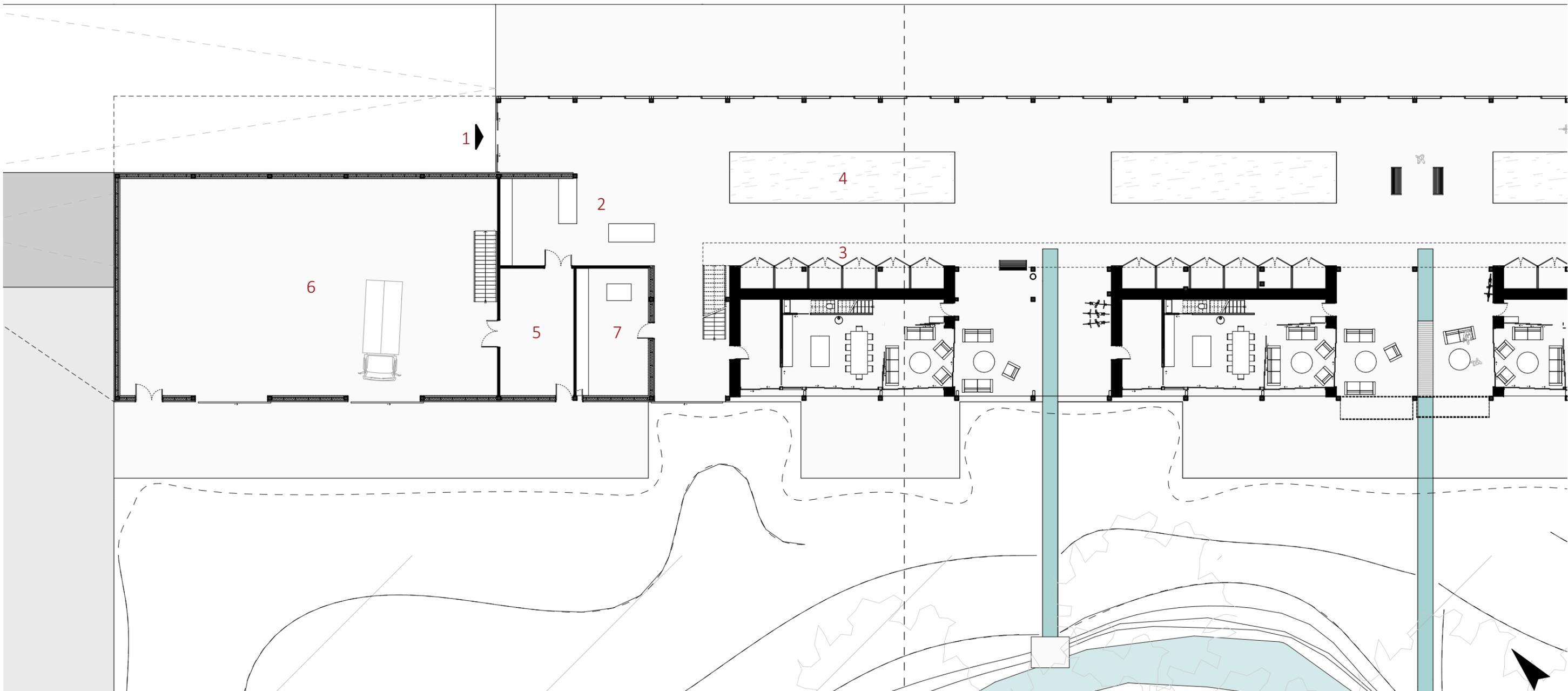
# Vendre les produits du jardin

Un commerce de proximité participatif

Plan du rez-de-chaussée



- 1 Entrée principale
- 2 Accueil / caisses
- 3 Casiers outillages
- 4 Jardinières étalages libre-service
- 5 Réserve produits préparés
- 6 Hangar stockage
- 7 Lingerie commune



1:250 0 2.5 5 10m

La forme pour l'identité  
Le socle en rampe signale l'entrée



*Couplé avec le débord de toit, le socle minéral qui permet de se dégager du risque d'inondabilité prend la forme d'une large rampe en contraste avec les abords signalant ainsi clairement l'entrée du lieu*

1

Caractéristiques d'un lieu atypique

2

Un formalisme équivoque, qui met en relation site et projet

3

Une autre manière d'habiter, favorisant l'entraide et l'interaction

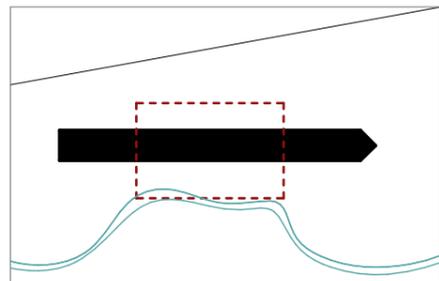
4

La gestion des éléments, fruit de la considération environnementale

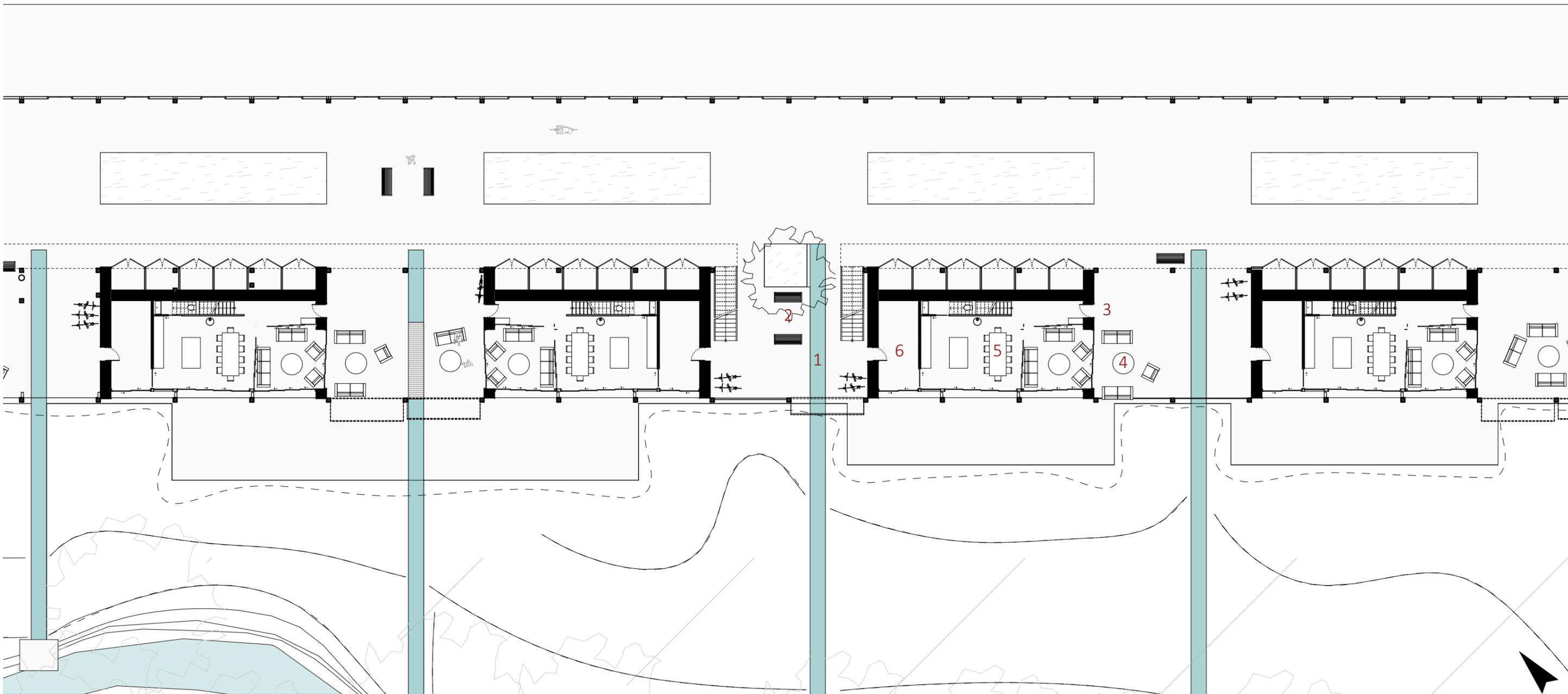
# L'habitat partagé en écho à un environnement hétérogène

Des terrasses mutualisées pour favoriser les interactions

Plan du rez-de-chaussée



- 1 Bief d'abissage
- 2 Placette centrale
- 3 Entrée logement
- 4 Entre-deux semi-privatif interactionnel
- 5 Espace de vie partagé
- 6 Espace libre d'appropriation



1:250 0 2.5 5 10m



Dans certains cas, il peut être nécessaire de construire pour cultiver. Les serres avoisinantes en sont un exemple assez équivoque. Elles permettent de générer un climat propice à la croissance de plusieurs variétés de fruits et légumes qui n'auraient pas la possibilité de grandir à cette altitude dans le climat Alpin.

En imaginant un tel édifice dans le projet, cela permet de diversifier les cultures et les produits qui en serait issus afin d'augmenter les possibilités de correspondre aux attentes d'une éventuelle clientèle. Cet espace "entre-deux" à l'abri mais non-isolé, pourrait également servir à la distribution d'espaces mieux isolés, servir d'espace servant.

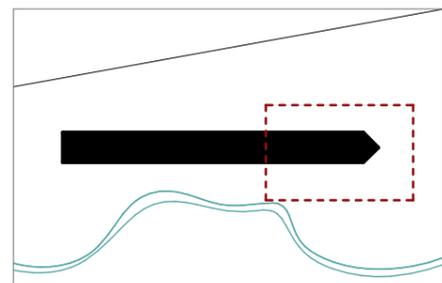
Il aurait aussi la fonction d'espace public dans lequel les gens pourraient faire leur marché en récoltant directement le produit dans la terre. Ainsi on réduit le nombre d'intermédiaire, on garantit au consommateur un produit local, frais et donc de qualité. Le commerce dans ce projet représente le vecteur d'interactions entre les habitants/cultivateurs et les autres habitants des environs et notamment de la ville voisine.

Véritable interface, il doit favoriser l'échange, permettre l'étalage et être suffisamment qualitatif pour mettre en valeur les produits en vente (lumière, espace, accessibilité). C'est un lieu de transmission, où la confiance et la tranquillité doivent s'instaurer.

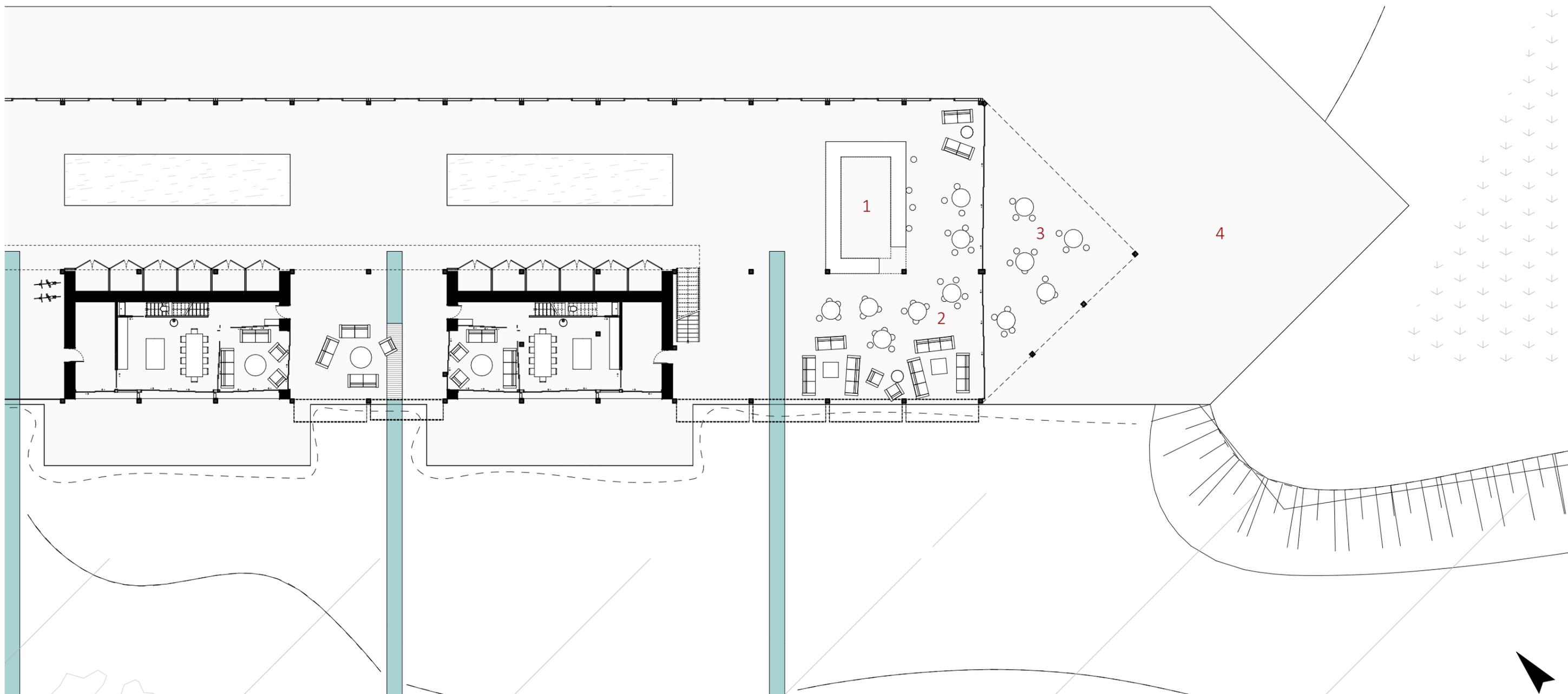
# Le second moteur du projet

Un lieu de convivialité, ouvert à tout usager

Plan du rez-de-chaussée



- 1 Accueil bar - salon de thé
- 2 Salle
- 3 Terrasse couverte
- 4 Parvis Sud



1:250 0 2.5 5 10m

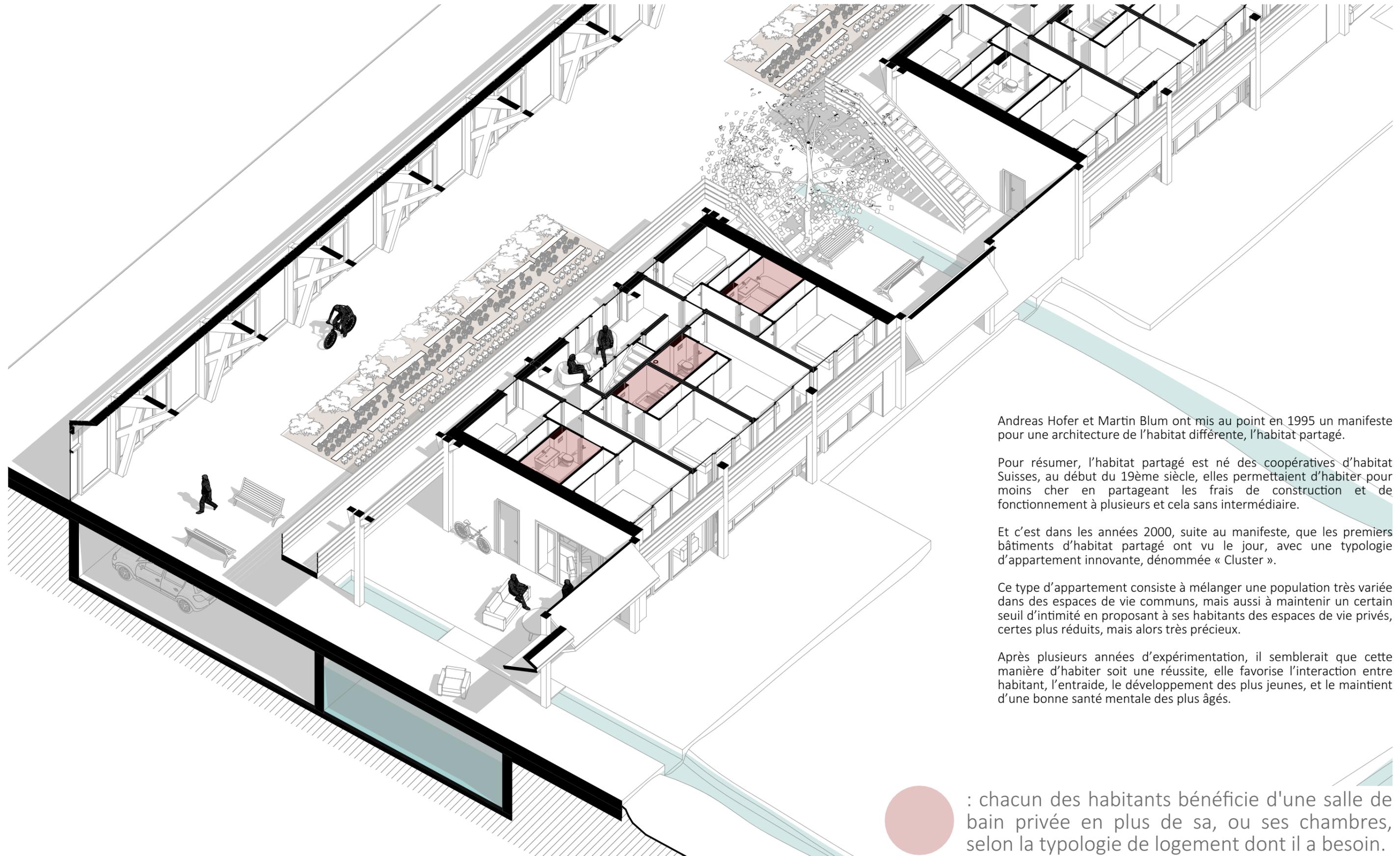


*Le bar situé à l'extrême Sud du projet est aussi moteur de fréquentation du lieu qui participerait à l'amenée de "vie" dans le projet. Orienté vers le grand paysage c'est un endroit lumineux, confortable qui se veut accueillant.*

# Habitat partagé

En ayant aussi des espaces intimes et privés

Plan de l'étage



Andreas Hofer et Martin Blum ont mis au point en 1995 un manifeste pour une architecture de l'habitat différente, l'habitat partagé.

Pour résumer, l'habitat partagé est né des coopératives d'habitat Suisses, au début du 19ème siècle, elles permettaient d'habiter pour moins cher en partageant les frais de construction et de fonctionnement à plusieurs et cela sans intermédiaire.

Et c'est dans les années 2000, suite au manifeste, que les premiers bâtiments d'habitat partagé ont vu le jour, avec une typologie d'appartement innovante, dénommée « Cluster ».

Ce type d'appartement consiste à mélanger une population très variée dans des espaces de vie communs, mais aussi à maintenir un certain seuil d'intimité en proposant à ses habitants des espaces de vie privés, certes plus réduits, mais alors très précieux.

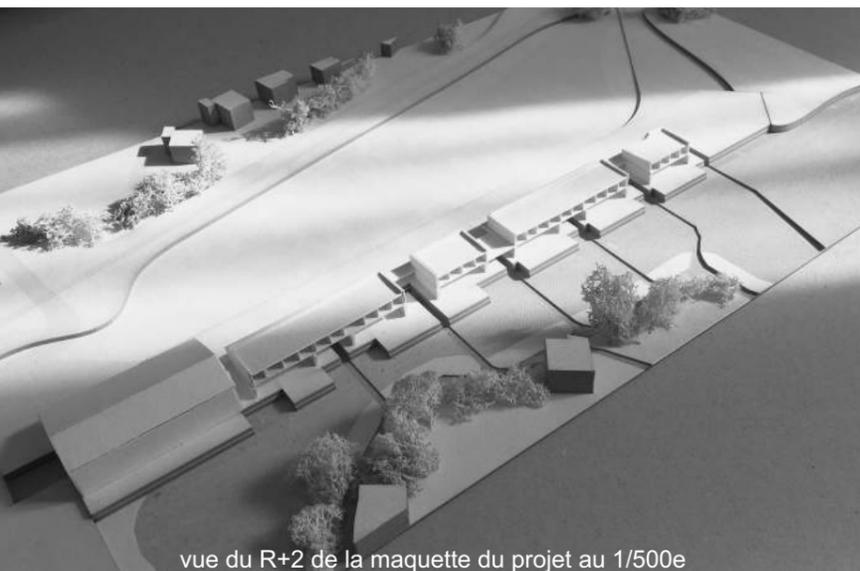
Après plusieurs années d'expérimentation, il semblerait que cette manière d'habiter soit une réussite, elle favorise l'interaction entre habitant, l'entraide, le développement des plus jeunes, et le maintien d'une bonne santé mentale des plus âgés.



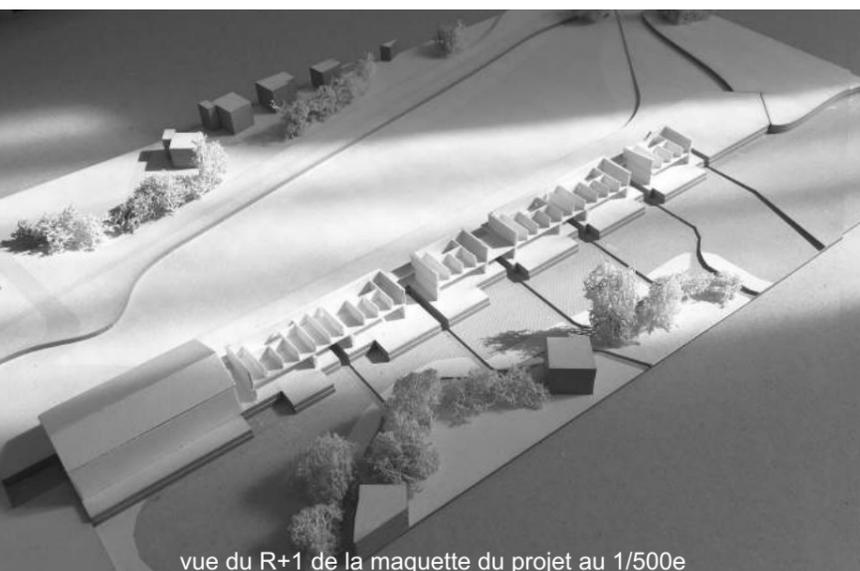
: chacun des habitants bénéficie d'une salle de bain privée en plus de sa, ou ses chambres, selon la typologie de logement dont il a besoin.

## Maquette du projet

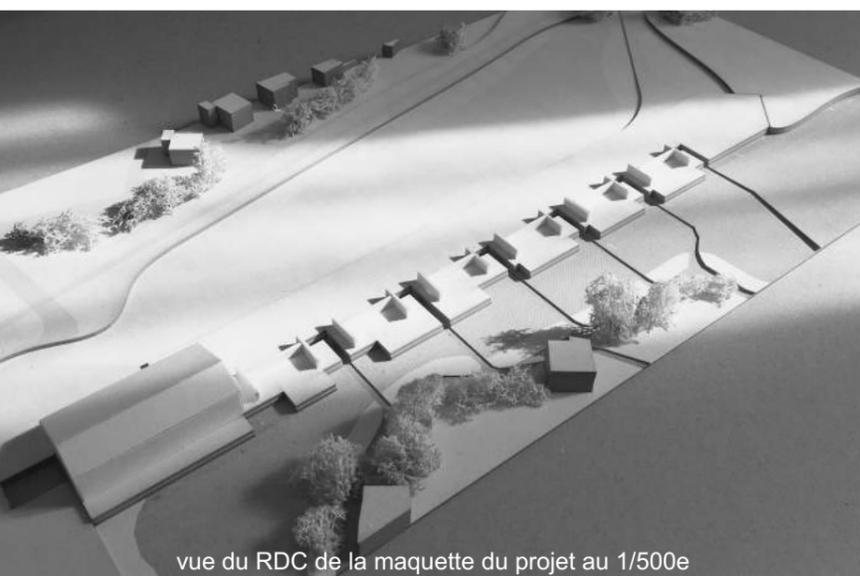
Etude spatiale concrète et analyse conceptuelle



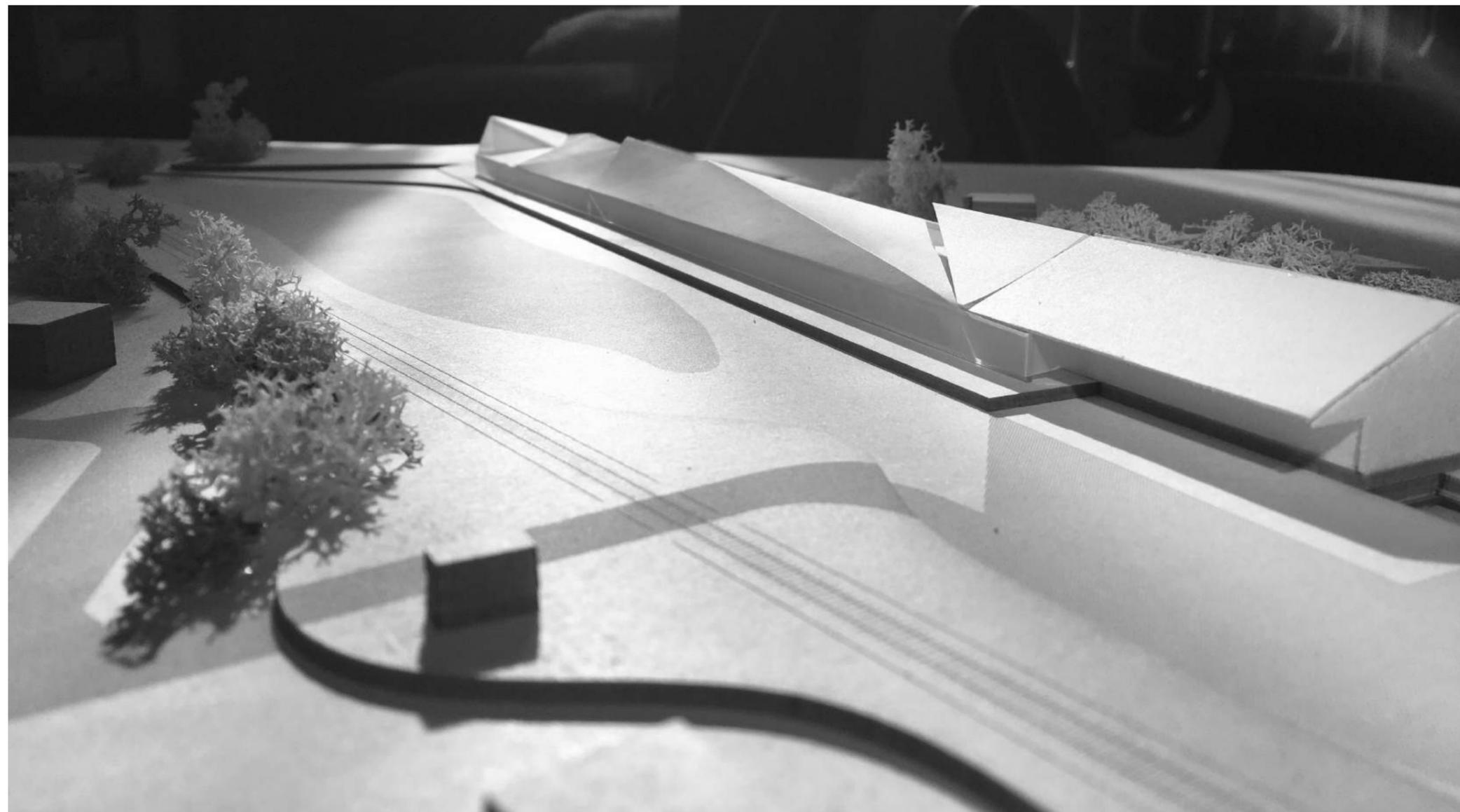
vue du R+2 de la maquette du projet au 1/500e



vue du R+1 de la maquette du projet au 1/500e



vue du RDC de la maquette du projet au 1/500e



vue de la maquette du projet assemblé au 1/500e



*Ci-contre, vue de la maquette concept originelle abordant le thème de friction, d'interaction entre deux éléments qui génèrent un tout unique et à la forme indissociable.*

*Deux éléments béton séparés par un vide, que seuls quelques brins d'aciers pris dans l'élément supérieur permettent de créer, par une friction juste suffisante, et ainsi maintenir la forme pure du cube comme en équilibre.*

1

Caractéristiques d'un lieu atypique

2

Un formalisme équivoque, qui met en relation site et projet

3

Une autre manière d'habiter, favorisant l'entraide et l'interaction

4

La gestion des éléments, fruit de la considération environnementale

# Construire face au Mont-Blanc

La haute-montagne à portée de regard



*Les jardins inondables permettent des ouvertures extérieures en toute intimité, des dispositifs de volets pliables permettent la gestion de l'ensoleillement tout ouvrant largement les espaces semi-intérieurs. Car construire face au grand paysage, c'est aussi prendre en considération la fragilité particulièrement visible ici de l'environnement naturel.*

## Considération environnementale

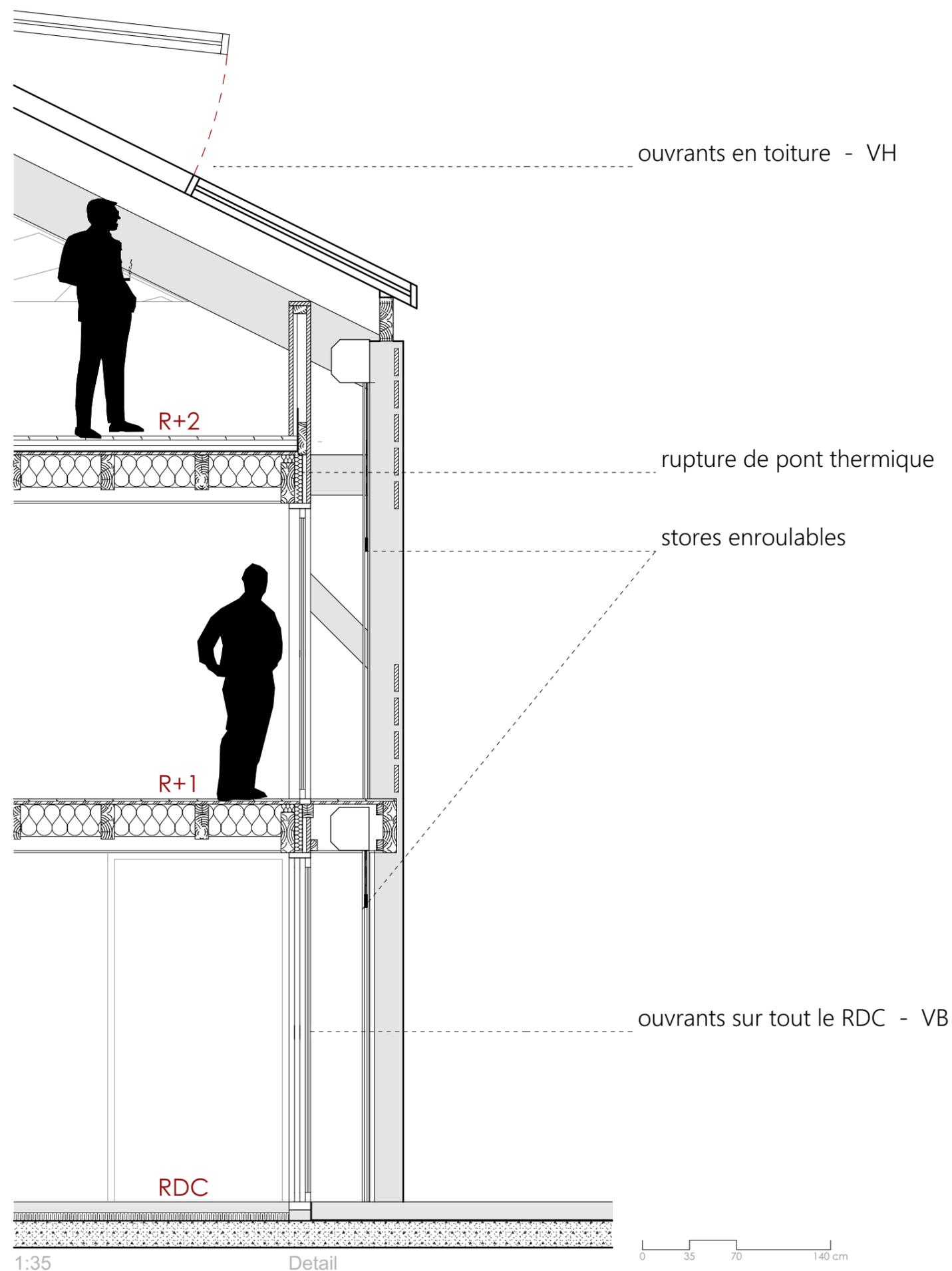
### Gestion des éléments dans le bâtiment l'air et la lumière

Un volume-tampon qui sert d'espace servant pour les logements et les équipements du bâtiment, et qui est aussi l'espace recevant du public.

Ce volume est matérialisé par une enveloppe externe vitrée, qui recouvre les murs mais aussi la toiture. Seule la partie abritant les espaces techniques agricoles, est habillée de mélèze de teinte naturelle.

Afin d'éviter tout risque de surchauffe, il sera important de prévoir une grande partie du vitrage en ouvrant pour permettre une ventilation naturelle. Ces ouvertures seront complétées sur la façade Ouest, celle où donnent les logements, par un léger retrait qui formerait alors le fameux débord de toiture des plus nécessaire dans cette région. Dans ce retrait serait installé des stores enroulables, placés en extérieur, devant le vitrage, ils limiteraient ainsi le rayonnement solaire de fin de journée sur les vitrages.

Un seul et unique espace large et lumineux, qui met en valeur les produits de la ferme, qui apporte confort et agrément pour les habitants, et qui les rassemble aux usagers, en écho au volume unique des granges de la plaine de Domancy, la solitude, l'obscurité et l'humidité en moins.



## Façade Sud-Ouest

Assemblage des dispositifs techniques pour la gestion des éléments



*Vue de l'assemblage des différents dispositifs techniques permettant la gestion de l'apport calorique solaire.*

## Des matériaux sains

La frugalité au service de la matérialité dans la conception architecturale



### L'ossature bois

Construire en bois c'est construire en respect vis-à-vis de l'environnement, le bois est une ressource renouvelable, gérable, et qui fait appel à des connaissances ancestrales, longuement expérimentées.

A l'origine, les constructions bois du secteur étaient réalisées en mélèze, posées sur des bases minérales, en pierre ou en galet (de torrent).

Dans ce projet, la structure porteuse de l'enveloppe, serait donc réalisée en mélèze pour être en accord avec les pratiques ancestrales, la conception de chacune des fermes serait soigneusement réfléchie pour être en accord avec la toiture déformée et ainsi conserver la lecture spatiale que celle-ci veut nous offrir.

Une charpente complexe, mais qui respecte l'architecture et les qualités qu'elle véhicule et qui permettrait de construire de manière soutenable.

### Les murs en pisé

En plus de s'intégrer dans une démarche de construction soutenable, par le faible impact carbone, la proximité d'approvisionnement (<40km) et la facilité de réutilisation, les murs en pisé offrent de multiples avantages dans ce projet :

#### - Confort acoustique

En effet de par leur masse, les murs pisés ont un rôle phonique dans le projet et limitent la pollution sonore entre les espaces publics et privés.

#### - Confort hygrothermique

Couplés avec les biefs d'abissage qui entrent jusque dans le bâtiment, ils régulent le taux d'humidité dans l'espace où ils se trouvent, le socle béton sur lequel ils sont posés empêche les remontées capillaires qui pourraient être à l'origine de moisissures.

#### - Confort thermique

L'enveloppe vitrée capte le rayonnement solaire et réchauffe l'espace intérieur. Dans un secteur où le climat est majoritairement froid (env.9 mois/an) la chaleur ainsi produite la journée, est accumulée dans ces murs à forte inertie, et est restituée dans la nuit.

Pour des bâtiments de faible hauteur comme c'est le cas ici, nous pourrions même prétendre à des murs en pisé porteur comme l'a réalisé l'agence de Clément Vergély sur l'îlot B2 dans le quartier Confluence à Lyon, où les murs pisés portent deux niveaux de plancher.





Plusieurs facteurs, plusieurs notions, ont donc influencé le projet que j'ai imaginé sur ce site :

- La préservation de l'usage originel du site, l'agriculture, afin de préserver l'usage qu'en a la faune comme lieu de halte, de repos, et de préserver un paysage de prairie inondable comme il l'est depuis la dernière ère glaciaire.

- Le risque d'inondabilité par une crue centennale, qui induit une nécessité de se dégager du sol pour protéger des usagers récurrents ou des habitants.

- L'hétérogénéité du bâti environnant, marqué par une forte identité architecturale que sont les granges de la plaine de Domancy qu'il conviendrait de mettre en avant sur un site de prairie cultivée.

- Construire de manière durable et innovante, toujours en écho à la préservation du site et à la manière dont on le transforme.

Il faudrait ajouter une part belle d'affect et de ressenti, le fait d'habiter sur place n'est pas non plus anodin, je suis particulièrement sensible à cette environnement paysagé, sensible à la problématique ambivalente que représente le fait d'urbaniser et construire un lieu fragile et qui peut s'avérer parfois même hostile.

Mais je reste persuadé qu'il est possible d'habiter la vallée de l'Arve, de la développer, et de faire profiter au plus grand nombre, les avantages de la vie au pied du Mont-Blanc. Il faut redoubler d'intelligence, de patience, d'observation, et faire attention de ne pas perdre un savoir-faire, une richesse patrimoniale locale en construisant à tout va aveuglément comme les politiques actuelles le permettent avec certains.

C'est aussi pour ça que je me suis orienté vers un programme résolument social, dans le désir d'inclure tous type d'individus, parce que j'ai l'intime conviction que la possibilité de vivre en interaction permettrait de diminuer les phénomènes d'isolation de certaines classes de la population. Alors, plutôt que diviser les classes et anéantir des possibilités de découvertes autres, le mélange des classes pourrait avoir des vertus intelligentes, productives et constructives.